

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE DÉSIGNATION

#### **Membres représentant de la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs – 6 mai 2024**

Conformément au *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, avis est donné afin d'inviter les personnes résidant sur le territoire du Centre de services scolaire des Chic-Chocs à soumettre leur candidature à un poste de représentant de la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire. Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire, qui n'est pas membre du personnel du Centre de services scolaire et qui possède les qualités et conditions requises.

La Direction générale convoque et tient une séance afin de désigner les membres représentants de la communauté, par cooptation, au plus tard le 15 juin de l'année scolaire en cours, par les membres parents d'un élève et les membres représentant le personnel qui, dans les deux cas, ont été désignés pour des mandats débutant la prochaine année scolaire ainsi que ceux déjà en poste dont le mandat se poursuit lors de la prochaine année scolaire. Au moins trois membres parents d'un élève et trois membres représentant le personnel doivent assister à la séance, laquelle est présidée par la Direction générale. La Direction générale rend disponibles les formulaires de mises en candidature reçus, au moins cinq jours avant la séance. Les membres présents déterminent la procédure à suivre. La Direction générale n'a pas de droit de vote. Elle agit comme secrétaire de la rencontre et dresse un procès-verbal de la rencontre qu'elle consigne dans le livre des délibérations du centre de services scolaire. La Direction générale informe les candidats de leur désignation ou non dans les plus brefs délais. Les désignations prennent effet le 1<sup>er</sup> juillet suivant. Pour se porter candidate, la personne doit remplir le formulaire de mise en candidature publié sur le site Web du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

Le document est également disponible au centre administratif du Centre de services scolaire, qui est situé au 102, rue Jacques-Cartier à Gaspé. Le document doit être rempli en personne ou transmis par courriel au [sec-gen@csscc.gouv.qc.ca](mailto:sec-gen@csscc.gouv.qc.ca) au plus tard le 10 juin 2024.

## POSTE OUVERT AUX CANDIDATURES

- 1 poste pour le membre représentant de la communauté issue du milieu communautaire, sportif ou culturel.
- 1 poste pour le membre représentant de la communauté ayant une expertise en éthique et gouvernance.

## QUALITÉS ET CONDITIONS REQUISES

- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire;
- Avoir au moins 18 ans;
- Être citoyen canadien;
- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la Loi sur la consultation populaire, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones ou de la Loi électorale, au cours des cinq dernières années.

## SONT INÉLIGIBLES

- Un membre d'un conseil d'une municipalité;
- Un membre du personnel du Centre de services scolaire;
- Un membre de l'Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un juge d'un tribunal judiciaire;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation;

- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaires de l'île de Montréal;
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

Pour tout renseignement supplémentaire relativement à la présente, veuillez vous adresser au Service du secrétariat général et des communications aux coordonnées suivantes :

Centre de services scolaire des Chic-Chocs  
Service du secrétariat général  
102, rue Jacques-Cartier  
Gaspé (Québec) G4X 2S9

Téléphone : 418 368-3499, poste 5911

Courriel : [sec-gen@csscc.gouv.qc.ca](mailto:sec-gen@csscc.gouv.qc.ca)

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Marcotte', with a stylized flourish at the end.

Yves Marcotte  
Secrétaire général